

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 22 juillet 2021 à 20h30

Absent(e)s excusé(e)s : Dominique CHAMBON, Tony PIRAT, Bernard PRELY, Claire RUDE

Secrétaire de séance : François PERRIER

Compte-rendu de la réunion du 17 juin 2021 :

Adopté à l'unanimité

Redevances d'occupation du domaine public

Délibérations à prendre pour redevances d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport et de distribution de gaz, ainsi que pour les ouvrages des réseaux électricité.

Les montants reversés à la commune sont de : 429 € et 153 €.

Attribution marché viabilisation les vergers :

Suite à l'appel d'offre lancé pour le marché de viabilisation « les vergers » une seule offre a été reçue. Il s'agit de l'entreprise PIQUAND.

Le conseil municipal approuve l'offre et donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents administratifs.

Aménagement bâtiment du crédit agricole :

Le Maire présente les plans avant et après travaux pour le bâtiment du crédit agricole envoyés par Archi-Gones Sas.

Le conseil municipal donne son accord pour l'agencement des travaux.

Une agence immobilière a demandé à louer le local attenant.

Une négociation est en cours pour le montant des loyers mensuels.

Devis SYDESL :

Une délibération sera à prendre lors du dépôt du permis de construire pour que le reste à charge pour extension électrique soit pris en charge par le demandeur et non par la commune.

Questions diverses :

- Bâtiment de la Poste : il sera mis en vente au prix de 150.000 €
- Rappel pot de départ d'André BOURGEOIS pour retraite le 30 juillet à 18h salle polyvalente
- Une réunion organisée par Bresse Louhannaise Intercom' le 22 septembre à 20h regroupera tous les conseillers municipaux afin d'expliquer le rôle de la communauté de communes et ses attributions
- Les employés ont effectué divers travaux à l'école maternelle (peinture des toilettes...)
- Le Maire informe le conseil de l'accord de la DRI pour réorganiser le massif à l'intersection des RD 996 et RD11

- La Mairie a reçu un courrier de la DRI concernant les panneaux « protection voisins vigilants » placés le long de la route départementale – Le Maire va reprendre contact avec la DRI
- Adoption du rapport CLECT 2021
- Monsieur André BOURGEOIS a informé la mairie par courrier de son départ en tant que chef de corps du centre de secours Condal-Dommartin-Varenes à compter du 1^{er} septembre 2021 – il sera remplacé par Monsieur Yannis MEGARD
- Délibération concernant la modification des statuts de Bresse Louhannaise Intercom' : reporté au prochain conseil de septembre
- Mr Bernard PRELY a été nommé élu désigné par la Direction Départementale des Finances Publiques de Saône-et-Loire à la commission Intercommunale des impôts directs (CIID)
- Une délibération sera prise pour suppression d'un poste de technicien dans le tableau des emplois suite départ en retraite de l'agent.
- Le nouvel emplacement du coq décoratif a été décidé par le conseil municipal : vers l'Eglise
- Mme BOULEUX présente le projet d'achat d'illuminations pour la commune pour les fêtes de fin d'année
- Les orthophoniste, situées au 1^{er} étage de la Mairie, demandent s'il est possible de fermer l'accès aux escaliers montant au grenier depuis leur salle d'attente car c'est dangereux pour les enfants qui jouent dans ces escaliers en attendant leur rendez-vous.

Varenes Saint Sauveur, le 23 juillet 2021



Le Maire

Jean-Michel LONGIN